

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'accueil des adolescents est assuré :

- Lundi de 9h30 à 16h30
- Mardi de 9h30 à 16h15
- Mercredi de 9h30 à 14h00
- Jeudi de 9h30 à 16h00
- Vendredi de 9h30 à 15h00

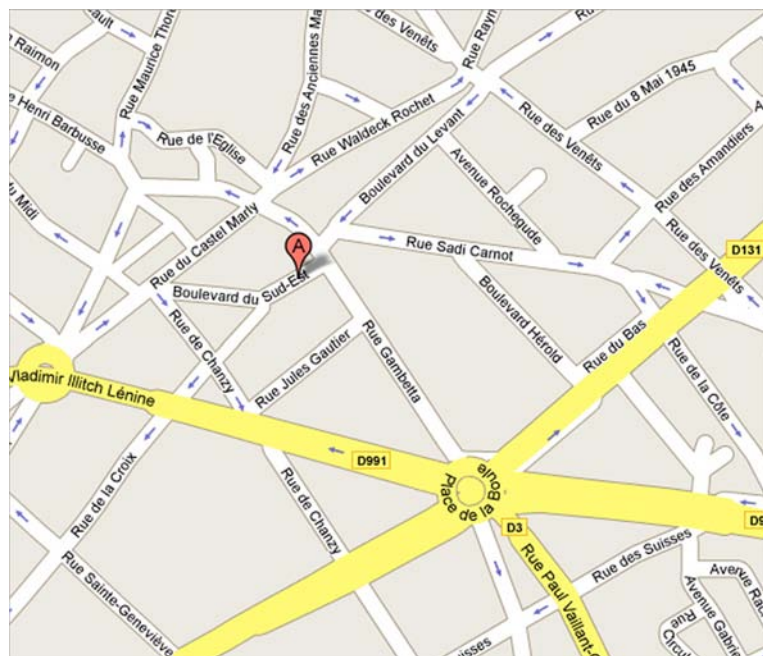
☎ : 01.41.37.39.94

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01.30.86.38.38

PLAN D'ACCÈS

Bus : tous bus allant à la place de la Boule
RER A : Nanterre ville



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

HÔPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS NANTERRE

5 boulevard du Sud Est
92000 Nanterre

☎ : 01.41.37.39.94

☎ : 01.47.21.07.00

@ : hopjour.nanterre@th-roussel.fr

🌐 : www.th-roussel.fr

■ LE SECTEUR

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

■ L'UNITÉ

L'hôpital de jour peut accueillir 13 adolescents, entre 13 et 20 ans, pour une prise en charge à temps plein ou partiel.

Les adolescents accueillis présentent des troubles évoluant depuis l'enfance ou ayant débuté à l'adolescence. Leur souffrance psychique entrave les capacités d'adaptation à la vie familiale, scolaire et sociale. Les modes d'expression de leur pathologie sont divers : troubles du comportement, de la communication, de l'humeur, des apprentissages, signes d'anxiété, altération du rapport à la réalité ou atteinte de l'estime de soi.

■ L'OFFRE DE SOINS

Chaque jeune a un emploi du temps individualisé qui peut combiner des activités pédagogiques et éducatives à visée thérapeutique, les unes organisées sur le site (classe, dessin, « maquillage », pâtisserie, cuisine...), les autres à l'extérieur (sorties en ville,...) ou encore en partenariat avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P. théâtre, musée, modelage, basket...) et/ou le Centre d'Accueil et de Soins de Suresnes (internat thérapeutique).

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais sont pris en charge par l'assurance maladie. L'assistante sociale est à la disposition du jeune et de sa famille dans les démarches liées à la couverture sociale.

■ L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe est composée d'un médecin pédopsychiatre, un psychologue, un cadre de soins infirmiers, une infirmière, trois éducatrices, un enseignant spécialisé, deux psychomotriciennes, une assistante sociale et un agent de service hospitalier.

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

➤ La demande d'admission :

Elle doit être présentée par un consultant ou une équipe de soin. Un entretien de pré admission est organisé avec l'adolescent et ses parents. Une période d'accueil de deux à trois semaines est proposée afin de sensibiliser le jeune au cadre de soin. Elle permet de construire le projet de soin, avec le jeune et ses parents.

➤ Les modalités du soin :

Elles reposent sur une approche psychodynamique et les principes de la psychothérapie institutionnelle. Il s'agit d'un travail d'équipe coordonné facilitant :

- La rencontre avec les professionnels du soin psychique ainsi que l'échange et le partage au sein d'un petit groupe d'adolescents ;
- L'ouverture d'un espace personnel pour expérimenter de nouvelles positions psychiques grâce à l'attention et au respect, par les soignants, des mouvements émotionnels et de pensée ;
- La compréhension et la mise en paroles de la souffrance psychique pour relancer le développement du sujet ;
- Le travail autour de la question de l'autonomisation et de l'individuation qui est mise en relation avec le processus d'adolescence.

➤ Le travail avec les partenaires :

La prise en charge associe l'équipe référente extérieure ayant adressé le jeune. Par la suite, le projet peut s'articuler avec d'autres structures médicales, scolaires ou socioprofessionnelles.

En venant à l'hôpital de jour :

- *vous rencontrez une équipe à votre écoute...*
- *Vous pourrez partager des expériences avec d'autres adolescents de votre âge.*
- *Vous pourrez participer à des ateliers, faire des créations, vivre des activités sportives ou éducatives en groupe.*
- *Vous pourrez suivre la classe pendant des temps scolaires organisés sur place ou dans des locaux extérieurs adaptés.*
- *Vous bénéficierez de temps de parole et d'échange, en groupe, individuellement ou en famille.*
- *Les soins et toutes les données vous concernant sont protégés par le secret professionnel.*